



à :Monsieur Niedziela, directeur opérationnel Arcelor Mittal France,
Monsieur Chauvet, Directeur coordination RH France.

Grande Synthe, le 25 septembre 2020.

Messieurs,

Depuis de nombreux mois, la CGT vous alerte sur la dégradation du climat social au sein des sites ArcelorMittal en France.

Après le rabotage des primes participations et intéressements, et des négociations salariales amères, les salariés subissent, depuis le mois de mars, la crise Covid 19. **La population des OETAM a supporté à elle seule, les mesures d'économies imposées par le groupe.** Cette politique a sans doute permis aux entreprises d'ArcelorMittal sur le territoire de maintenir leurs activités et fournir les clients, en conservant une certaine rentabilité, mais elle précarise aussi d'avantage ceux qui produisent les richesses, leur infligeant de nouvelles pertes de rémunération !

Les nombreux messages adressés aux salariés, les remerciant d'avoir participé à l'effort, en s'exposant aux risques de contaminations, en s'adaptant aux mesures sanitaires, en acceptant de perdre du salaire et de moduler leurs périodes de congés, en palliant le manque de fiabilité des outils tout en subissant les sous effectifs et les fortes dégradations de leurs conditions de travail, n'ont pas permis d'apaiser la colère. Bien au contraire !

Cette colère continue d'enfler, alimentée par le manque d'équité et de reconnaissance envers ceux qui ont le sentiment d'être les premiers de corvée.

La prolongation de l'Activité Partielle et le maintien des différences de traitements ont eu raison de la patience et de l'indulgence des salariés. La reprise sensible de l'activité sur nos sites, toujours liée à des mesures d'austérités, exaspère les sentiments d'injustice et crée de l'incompréhension.

Dans ce contexte, **les syndicats CGT d'ArcelorMittal vous demandent de répondre sans attendre à la revendication des salariés, une prime de 2000€,** pour reconnaître l'investissement et le professionnalisme de tous sur la période, intérimaire, alternants et groupements d'employeurs inclus. Nous demandons également **une activité à 100% pour tous les salariés, et là où l'Activité Partielle serait réellement justifiée, que le groupe indemnise à 100% la rémunération, toutes catégories confondues.**

Dans l'éventualité où vous refuseriez de répondre favorablement à ces revendications avant le 7 octobre prochain, nous appellerons, à partir de cette date, les salariés à montrer leur mécontentement par la grève dans tous les sites. Nous soutiendrons et accompagnerons les salariés dans toutes les actions qu'ils estimeront utiles pour se faire entendre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Messieurs, nos salutations.

Les syndicats CGT ArcelorMittal.

